

FICHE PRATIQUE

TRAVAILLEURS INTERNATIONAUX

#1

Déposez votre demande de **visa salarié** auprès du Consulat de France dans votre pays de résidence.

#2

Munissez-vous des vos documents originaux. Pensez aux **traductions assermentées**.

#3

Cherchez et réservez un **logement temporaire** avant votre départ.

#4

Pensez à demander au RH de votre entreprise de vous solliciter une **autorisation de travail** dans les 3 mois qui suivent votre arrivée en France.

CONTACTEZ NOUS

msenfrance@gmail.com

msenfrance.com



FICHE PRATIQUE

TRAVAILLEURS INTERNATIONAUX

#5

Conservez l'original de votre **contrat de travail**. Seuls ceux qui disposent de ce document peuvent demander un titre de séjour salarié en France.

#6

Pensez à **déclarer vos revenus** dès votre arrivée en France.

#7

Ouvrez un **compte bancaire** en France pour effectuer vos opérations financières de la vie quotidienne.

#8

Affiliez-vous gratuitement à la **sécurité sociale** pour vous faire rembourser une partie de vos frais de santé. Pensez aussi à prendre une assurance complémentaire.

CONTACTEZ NOUS

msenfrance@gmail.com

msenfrance.com

